

## Matins de la philosophie

Saison 15 (2025-2026)

Résilience des Lumières

Guy Haarscher

### Séance 1 : Montesquieu et la théorie des pouvoirs dans *L'esprit des lois*

#### Introduction

Montesquieu est, chronologiquement parlant, le premier des grands penseurs français des Lumières. Sa théorie des pouvoirs a exercé une influence considérable sur les conceptions contemporaines de l'Etat de droit. En particulier, il a fait directement l'objet de débats de très haute tenue lors de l'élaboration de la Constitution des Etats-Unis, adoptée à Philadelphie en 1787 et entrée en vigueur en 1789. Je tenterai durant cette séance de clarifier les positions de Montesquieu, qui ne défend pas – à l'encontre de nombreuses interprétations – une stricte séparation des pouvoirs, mais plus tôt un équilibre qui anticipe la célèbre théorie américaine (mais aussi en un sens européenne,) des *checks and balances*. Cette dernière, qui constitue l'une des pièces maîtresses de la philosophie des démocraties libérales, se trouve fondamentalement mise en cause, non seulement – c'est chaque jour de plus en plus évident – aux Etats-Unis, mais également dans plusieurs pays européens. S'agit-il d'une fragilisation temporaire due à une vague populiste qui refluera bientôt dans un processus de retour à la normalité ? Ou au contraire les *checks and balances* relevaient-ils plutôt de l'exception ? La relecture de Montesquieu et de son héritage devrait à cet égard nous éclairer

#### Lectures suggérées

Montesquieu, *De l'esprit des lois*, Paris, L'Harmattan, 2021

Tzvetan Todorov, *L'esprit des Lumières*, Paris, Laffont, 2006. Très clair, très synthétique, fait des liens intéressants avec les problèmes d'aujourd'hui.

Bernard et Monique Cottret, *L'Europe des Lumières*, Paris, Perrin, 2023. Un pavé à ne lire dans son entier que si vous disposez de beaucoup de temps !

Bernard Manin, *Montesquieu*, Paris, Hermann, 2024. Fondamental.

## Séance 2 : Voltaire, le premier intellectuel

### Introduction

Voltaire est le représentant sans doute le plus célèbre du XVIII<sup>e</sup> siècle français. C'est lui qui a véritablement inauguré la tradition de l'intellectuel, c'est-à-dire en l'occurrence de l'écrivain prenant des risques et mettant en jeu sa célébrité pour défendre des causes liées aux Lumières. Il est célèbre pour avoir pris la défense de la famille Calas, sans avoir pu sauver Jean Calas, victime d'un procès inique. Et ce n'est que l'une des affaires dans lesquelles il s'est impliqué depuis le début des années 1760. En un sens, ce combat pour la justice, dont le produit intellectuel est constitué par le fameux *Traité sur la tolérance* (1763) continue et met en pratique celui de Montesquieu, qui luttait pour une justice indépendante et pour ce que nous appelons aujourd'hui l'Etat de droit, tant menacé.

Mais Voltaire, c'est aussi la qualité, la vivacité de l'écriture, par exemple son extraordinaire critique de l'optimisme et de la Providence dans *Candide* (1759). C'est aussi un homme de théâtre, et c'est surtout un esprit libre qui incarne si bien ce que signifiait l'esprit des Lumières et que nous ferions bien de réactiver en 2025.

### Lectures suggérées

François Jacob, *Voltaire*. Paris, Folio-Gallimard, 2015

Voltaire, *Traité sur la tolérance à l'occasion de la mort de Jean Calas* (1763), Paris, Folio-Gallimard, 2023

Voltaire, *Candide ou l'optimisme*, Paris, Hatier, 2015

Voltaire, *Dictionnaire philosophique* (1764), Paris, Folio-Classique Gallimard, 1994

René Pomeau, *Voltaire*, Paris, Le Seuil, 1994.

## Séance 3 : Rousseau, la nature, les inégalités

### Introduction

Avec Rousseau, nous abordons le domaine des Lumières s'autocritiquant. Il devient célèbre dans les années 1750 en publiant deux textes majeurs et éminemment provocateurs, tant à l'égard des pouvoirs établis (monarchie de droit divin, Eglise catholique dominante en France, calvinisme dominant à Genève, sa ville de naissance) que de Voltaire et des encyclopédistes. Il dénonce en effet le développement des sciences et des arts comme lié à la dégradation des mœurs. Il critique les inégalités sociales, à l'opposé de Voltaire, qui s'en accommodait très bien.

Au début des années 1760, Rousseau publie ses trois grandes œuvres principales : *Du contrat social* (quant à la politique), *Émile* (quant à l'éducation – il faut « travailler » les mœurs dès l'enfance) et *La nouvelle Héloïse*, roman épistolaire sur la passion, la vertu, la nature, le renoncement, livre qui eut un succès extraordinaire.

*Émile* contenait un chapitre sur la religion intitulé *La profession de foi du vicaire savoyard* : ce texte (avec d'autres prises de position) valut à Rousseau les foudres tant de l'Eglise catholique que de la théocratie calviniste genevoise. Ce furent ses années d'errances, durant lesquelles il devint de plus en plus paranoïaque : à sa persécution réelle s'ajoutèrent des complots imaginaires qui gâchèrent ses relations et l'enfermèrent dans une solitude croissante.

Son œuvre est capitale pour comprendre les Lumières et leurs limites. On ajoutera sa controverse avec Voltaire à propos du tremblement de terre de Lisbonne, et, notamment, l'influence (controversée) qu'il put avoir sur la Révolution française, particulièrement sur la Convention montagnarde et Robespierre.

### Lectures suggérées

Raymond Trousson, *Rousseau*, Paris, Gallimard, 2011 (coll. « Folio »). Excellente biographie par un ancien professeur de l'ULB.

Ernst Cassirer, *Le problème Jean-Jacques Rousseau* [1932], Paris, Fayard, coll. « Pluriel », 2012.

Jean-Jacques Rousseau, *Les Confessions* [rédigées entre 1765 et 1770], Paris, Gallimard, « Folio classique », 2015.

Bruno Bernardi, *Jean-Jacques Rousseau, Du contrat social : Présentation*, Paris, Flammarion, 2001.

Jean Starobinski, *Jean-Jacques Rousseau : la transparence et l'obstacle*, Paris, Éditions Gallimard, 1976.

## Séance 4 : Diderot, l'Encyclopédie, le matérialisme, la modernité

### Introduction

Diderot est l'un des trois ou quatre « grands » des Lumières françaises. Montesquieu (1689-1755) est plus vieux de 24 ans. Diderot l'admire beaucoup, comme il vénère Voltaire (1694-1778), qui est aussi plus vieux (de 19 ans). Puis il y a Rousseau (1712-1778), l'ami qui a pris ses distances (ce que Rousseau écrit dans les *Confessions* sur Diderot est très violent). Diderot était, dans les dernières années de sa vie, essentiellement centré sur la postérité, qui ne

l'a pourtant pas bien traité, au « profit » de Voltaire et de Rousseau. « ... tous les réactionnaires, écrit Sophie Chauveau, considèrent que **Voltaire a détruit l'autel mais préservé le trône. Rousseau détruit le trône mais reconstruit l'autel, et... Diderot seul a tout détruit, trône et autel, rêvant d'une émancipation totale des esprits.** » (Chauveau 545). Voltaire a défendu une sorte de déisme ou de théisme, mais en « écrasant l'infâme » (l'Église), il aurait détruit l'autel, tout en préservant le trône. On se rappelle la citation dont Guillemain abuse un peu : « Quand nous parlons de la sagesse qui a présidé quatre mille ans à la constitution de la Chine, nous ne prétendons pas parler de la populace ; elle est en tout pays uniquement occupée du travail des mains... : **l'esprit d'une nation réside toujours dans le petit nombre, qui fait travailler le grand, est nourri par lui et le gouverne.** »<sup>1</sup> C'était certes un homme d'ordre, qui s'était notamment **enrichi par le « commerce d'ébène » (la traite et l'esclavage), que Diderot dénoncera avec vigueur.** Mais dire que Voltaire a préservé le trône est exagéré : il a dénoncé les injustices (Calas, La Barre...), prêché la tolérance, etc. Et il a quand même moins détruit l'autel que le matérialiste Diderot.

Rousseau, lui, aurait détruit le trône notamment par son idée de la volonté générale et de la démocratie directe. Il aurait préservé l'autel en gardant la religion. Mais c'est celle du « Vicaire savoyard » (présentée dans l'*Émile*), qui est une religion naturelle, ou encore celle, civique, du *Contrat social*. Aucune des deux ne devait plaire à l'« autel », catholique ou protestant (que l'on pense à ses ennuis dans les années 1760).

Il est difficile de prendre une vue globale et simplifiée (pour peu que cela soit utile) de l'œuvre de Diderot. D'abord elle est extrêmement diverse (et talentueuse) Ensuite, **il a très peu publié de son vivant des écrits reflétant la radicalité de sa pensée** : il voulait se protéger. Il avait passé quelques mois en 1749 au château de Vincennes à cause des thèses matérialistes de la *Lettre sur les aveugles*.

La censure a toujours veillé (parfois de façon bienveillante, comme dans le cas de Malesherbes, « directeur de la Librairie », qui l'a constamment protégé) ; Diderot a toujours craint les lettres de cachet et, au fur et à mesure que sa famille s'est agrandie (après trois enfants perdus – reste Marie-Angélique, 1753-1824), il a voulu la protéger (et se protéger lui-même). Il se distinguait sur ce point de Voltaire et de Rousseau : il avait femme et enfants<sup>2</sup>. Voltaire n'avait pas eu d'enfants, Rousseau en avait eu avec Thérèse Levasseur, mais il les avait tous placés à l'Assistance publique – il n'avait donc pas charge d'enfant non plus. Diderot était père, puis grand-père. Il a été assez prudent dans ce qu'il a publié durant les vingt-cinq dernières années de sa vie, parce que c'était très radical pour l'époque (et peut-être pour la nôtre, parfois régressive...).

---

<sup>1</sup> Voltaire, *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations* (1756). Voir le commentaire de cette phrase, et de l'usage qu'en fait Guillemain, <https://pascontent.sedrati.xyz/index.php/post/2013/07/25/Le-poids-de-l-ordre-social-voltairien>

<sup>2</sup> Mais aussi des maîtresses : c'est un homme à femmes. « Diderot fait la connaissance de la famille Volland et plus particulièrement de Sophie avec qui il entretient une liaison pendant 25 années [*depuis 1755*]. C'est elle qui le persuade d'écrire l'histoire de sa vie et de tenir son journal. Diderot pensera plus à Sophie, comme son premier critique que comme à une amante. Comme on l'a si souvent entendu : « Cette relation fut la source d'une des plus admirables correspondances de la littérature française ». Son attachement pour elle **n'exclura en rien ses diverses aventures. Diderot aime les femmes** qui lui procurent une grande créativité. La femme qui occupera le plus de place dans sa vie après Sophie Volland est Madame de Maux [*depuis 1769*]. Diderot lui adressera ses plus belles lettres philosophiques et rien à voir avec sa correspondance avec Sophie. Il parle avec elle de ses convictions matérialistes, sujet qu'il ne peut aborder avec Sophie qui préfère les choses plus légères. Ils deviennent amants mais elle le quittera pour un autre homme. Malgré cette déception, un profonde amitié continuera de les unir. » <https://www.denis-diderot.com/femmes.html>

## Lectures suggérées

Sophie Chauveau, *Diderot, le génie débraillé*, Paris ? Folio-Gallimard, 2009-2011.

Diderot, *Jacques le fataliste*, Paris, Le Livre de Poche, 2000.

Diderot, *Lettre sur les aveugles à l'usage de ceux qui voient*, Paris, Folio-Gallimard, 2024.

Diderot, *Le neveu de Rameau*, Paris, Le Livre de Poche, 2001.

# Séance 5 : Condorcet, les Lumières fracassées par la Révolution

## Introduction

Condorcet est le dernier philosophe des Lumières du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il est moins connu, moins célèbre que Montesquieu, Voltaire, Rousseau et Diderot. Pourtant c'est un personnage presque « sans faille »<sup>3</sup>, qui représente sans doute encore mieux que les autres les combats d'aujourd'hui. C'est en tout cas ce que soutiennent Robert et Élisabeth Badinter<sup>4</sup>.

En effet, si l'on considère les combats de Condorcet, les choses paraissent vraiment très claires. Il a combattu *la peine de mort* jusqu'à ne pas voter la mort de Louis XVI<sup>5</sup>, ce qui était très difficile à l'époque, parce que comme le disaient Robespierre<sup>6</sup> et Saint-Just<sup>7</sup>, il fallait

---

<sup>3</sup> Mais : il reprend du service auprès du roi : « Condorcet est nommé le 8 avril 1791 parmi les six administrateurs de la Trésorerie... La nouvelle est mal accueillie chez les patriotes comme chez les aristocrates. » Badinter, chapitre VII.

On mentionnera aussi son silence après les massacres de Septembre 1792 : « Et Condorcet ? A l'Assemblée, en séance publique, il n'intervient pas. En ces jours sanglants, le philosophe, l'Encyclopédiste ne monte pas à la tribune pour y faire entendre la voix de l'humanité. » E. et R. Badinter, *Condorcet. Un intellectuel en politique*, Fayard 1988, chapitre IX.

« Lors des [massacres de Septembre](https://fr.wikipedia.org/wiki/Massacres_de_Septembre), Condorcet reste étonnamment silencieux. Ce silence lui sera souvent reproché. » [https://fr.wikipedia.org/wiki/Nicolas\\_de\\_Condorcet](https://fr.wikipedia.org/wiki/Nicolas_de_Condorcet)

<sup>4</sup> Badinter, chapitre IX. Dorénavant : « Badinter ».

<sup>5</sup> « ... la suppression absolue de la peine de mort est un des moyens les plus efficaces de perfectionner l'espèce humaine, en détruisant ce penchant à la férocité qui l'a trop longtemps déshonorée... Il a déposé cette opinion sur le bureau de la Convention le 3 décembre 1792. Elle a été imprimée et diffusée. Sauf à se renier, elle l'engage tout entier. » Badinter, chapitre IX.

Et à l'Assemblée, le matin du 17 janvier 1793 : « Toute différence de peine pour les mêmes crimes est un attentat contre l'égalité. La peine contre les conspirateurs est la mort. *Mais cette peine est contre mes principes. Je ne la voterai jamais.* » Badinter, chapitre IX.

<sup>6</sup> « ... discours de Robespierre à la Convention, à propos du procès projeté de Louis XVI : s'il y a un procès, il peut être acquitté («... en effet, si Louis peut être encore l'objet d'un procès, Louis peut être absous ; il peut être innocent ; que dis-je ! Il est présumé l'être jusqu'à ce qu'il soit jugé... Les peuples ne jugent pas comme les cours judiciaires ; ils ne rendent point de sentences, ils lancent la foudre ; ils ne condamnent pas les rois, ils les replongent dans le néant, et cette justice vaut bien celle des tribunaux... » (Claude Klein, *Le procès Eichmann vu de Jérusalem* [2012], 61-62).

<sup>7</sup> « ... lors du [procès de Louis XVI](https://fr.wikipedia.org/wiki/Procès_de_Louis_XVI), lors duquel [Saint Just] prononce ces phrases, selon une rhétorique implacable inspirée de Rousseau : «On ne peut régner innocemment», «tout roi est un rebelle ou un usurpateur», «Puisque Louis XVI, dit-il, fut l'ennemi du peuple, de sa liberté et de son bonheur, je conclus à la mort». » [https://fr.wikipedia.org/wiki/Louis\\_Antoine\\_de\\_Saint-Just](https://fr.wikipedia.org/wiki/Louis_Antoine_de_Saint-Just)

« trancher » (c'est le cas de le dire) avec le passé. Le roi avait trahi la monarchie constitutionnelle de la première période révolutionnaire en complotant, comme Marie-Antoinette, avec l'ennemi.

« Le 15 janvier à midi commence le premier appel nominal, sur la culpabilité. Sur 718 députés présents, 691 votent oui, 27 déclarent ne pouvoir se prononcer. Pas une voix ne s'élève pour soutenir l'innocence du Roi. Le résultat du vote est sans surprise : si Louis XVI n'est pas coupable, l'insurrection du 10 août est un crime et la Convention illégitime. Condorcet vote pour la culpabilité<sup>8</sup> de Louis XVI ; il était convaincu de sa trahison bien avant le 10 août...

... sur la peine de mort que tout laisse présager, Condorcet a déjà pris nettement et fermement position : « Je crois la peine de mort injuste toutes les fois qu'elle est appliquée à un coupable qui peut être gardé sans danger pour la société ; et cette vérité est susceptible d'une démonstration rigoureuse. Je crois qu'à l'exception de ce cas unique qui ne doit point se présenter dans une Constitution vraiment libre, une fois bien établie, la suppression absolue de la peine de mort est un des moyens les plus efficaces de perfectionner l'espèce humaine, en détruisant ce penchant à la férocité qui l'a trop longtemps déshonorée. Je crois que l'exemple de meurtres ordonnés au nom de la loi est d'autant plus dangereux pour les mœurs publiques que la Constitution d'un pays laisse aux hommes une plus grande portion de leur indépendance naturelle... »<sup>9</sup>

Il donne d'autres arguments plus classiques comme :

« L'irréversibilité et le risque d'erreur judiciaire. Condorcet insiste sur le fait que la justice humaine est faillible. Si un innocent est exécuté par erreur, il est impossible de réparer cette injustice. Il considère que l'existence même de cette possibilité rend la peine de mort inacceptable. » ChatGPT

Et quel courage, dans cette ambiance survoltée, d'affirmer qu'il est contre pour l'exécution du roi ! Un courage qui fait penser à celui de Malesherbes acceptant de défendre Louis XVI à son procès. Le roi aurait dit : « « Votre sacrifice est d'autant plus généreux que vous exposez votre vie et que vous ne sauverez pas la mienne » »<sup>10</sup> Malesherbes sera guillotiné le 22 avril 1794 (Condorcet était mort emprisonné le 29 mars).

« Le procès de Louis XVI, en décembre 1792 et janvier 1793, consiste dans la comparution (10-26 décembre) devant la [Convention nationale](#) érigée en tribunal exceptionnel de l'homme qui a été «[roi de France et de Navarre](#)» de mai 1774 à septembre 1791, puis «[roi des Français](#)» de septembre 1791 à septembre 1792. Cette comparution est suivie en janvier 1793 des débats à la Convention, puis, à partir du 15, par le vote (nominal et public) sur le verdict, qui aboutit à la condamnation à mort, prononcée le 19 janvier. »<sup>11</sup>

---

<sup>8</sup> Mais le vote sur la peine de mort est semble-t-il plus serré : « La condamnation à mort, voulue par la Montagne, l'emporte (de peu : 366 voix contre 321 pour la détention et 34 pour la mort «avec sursis»). » [https://fr.wikipedia.org/wiki/Procès\\_de\\_Louis\\_XVI#:~:text=Le%20procès%20de%20Louis%20XVI,septembre%201791%20à%20septembre%201792%20](https://fr.wikipedia.org/wiki/Procès_de_Louis_XVI#:~:text=Le%20procès%20de%20Louis%20XVI,septembre%201791%20à%20septembre%201792%20).

<sup>9</sup> Badinter, Chapitre IX, « Contre la peine de mort ». Plus libres, ils sont plus susceptibles de tuer, ils sont moins surveillés (il n'y a pas un policier derrière chaque citoyen) – alors si l'Etat donne le mauvais exemple d'une sorte de férocité « officielle »...

<sup>10</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/Chrétien\\_Guillaume\\_de\\_Lamoignon\\_de\\_Malesherbes](https://fr.wikipedia.org/wiki/Chrétien_Guillaume_de_Lamoignon_de_Malesherbes)

<sup>11</sup>

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Procès\\_de\\_Louis\\_XVI#:~:text=Le%20procès%20de%20Louis%20XVI,septembre%201791%20à%20septembre%201792%20](https://fr.wikipedia.org/wiki/Procès_de_Louis_XVI#:~:text=Le%20procès%20de%20Louis%20XVI,septembre%201791%20à%20septembre%201792%20).

On peut certes reprocher à Condorcet d'avoir accepté d'être l'un des six administrateurs de la Trésorerie nommés par le roi, et surtout de ne pas avoir condamné les massacres de septembre 1792. Les Badinter le reconnaissent.

Pour le reste, c'est chez lui le meilleur des Lumières qui passe dans la Révolution.

Mais poursuivons sur les combats qui sont encore les nôtres. Il faut d'abord savoir que c'était un très bon mathématicien<sup>12</sup>. C'est à ce titre qu'il est élu à l'Académie royale des Sciences avec le soutien de d'Alembert en 1769<sup>13</sup>, puis en est devenu secrétaire perpétuel en 1776, et membre de l'Académie française en 1782. Il correspondait avec toute l'Europe. Les Académies étaient des lieux de discussion bien plus modernes que l'Université<sup>14</sup>.

Il est « conseiller scientifique et technique »<sup>15</sup> de Turgot de 1774 à 1776. Il a fréquenté Voltaire à Ferney<sup>16</sup> : concernant un des combats de ce dernier, pour le chevalier de la Barre, on ne le sait pas trop, mais c'est Condorcet qui a fait le gros du travail :

« En réalité, c'est à lui que revient l'honneur d'avoir provoqué la révision du procès de La Barre et d'avoir poussé Voltaire à la demander... Dans une lettre aujourd'hui perdue (15 novembre 1774), Condorcet a su le convaincre d'exiger cette révision du Conseil, et non de s'abaisser à solliciter la grâce... Voltaire lui a répondu par retour du courrier : "Ce que vous proposez est un trait de lumière admirable... Vous entreprendrez là un bel et difficile ouvrage... Je l'ai légué à vous, à M. d'Alembert..." Dès lors, c'est Condorcet, aidé du neveu de Voltaire, d'Hornoy, conseiller au Parlement, qui s'est chargé de la stratégie et des multiples démarches... La courageuse tentative se soldait par un échec. »<sup>17</sup>

### Lectures suggérées

---

<sup>12</sup> « Dès 1767-1769, il écrit ses premiers articles en arithmétique politique et en calcul des probabilités, défrichant ainsi la nouvelle discipline statistique. »

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Nicolas\\_de\\_Condorcet#Le\\_mathématicien](https://fr.wikipedia.org/wiki/Nicolas_de_Condorcet#Le_math%C3%A9maticien)

Voir aussi sa théorie des systèmes de vote et du jury pénal,

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Nicolas\\_de\\_Condorcet#Travaux\\_et\\_pensée politique](https://fr.wikipedia.org/wiki/Nicolas_de_Condorcet#Travaux_et_pens%C3%A9e_politique)

« Dans ses travaux sur la théorie du vote, notamment dans son *Essai sur l'application de l'analyse à la probabilité des décisions rendues à la pluralité des voix* (1785), il analyse les biais des systèmes électoraux et propose le paradoxe de Condorcet, qui montre que dans un scrutin à choix multiples, l'option préférée par une majorité contre toute autre peut ne pas exister. » ChatGPT

On voit qu'il essaye d'appliquer les mathématiques à la réforme de la société. « Il considère que l'usage des mathématiques peut garantir une organisation plus juste et rationnelle de la société, notamment en matière de vote, d'instruction et de prise de décision collective. » ChatGPT

<sup>13</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/Nicolas\\_de\\_Condorcet#Biographie](https://fr.wikipedia.org/wiki/Nicolas_de_Condorcet#Biographie)

<sup>14</sup> « ... au XVIIIe siècle, les académies étaient des lieux de discussion bien plus modernes et ouverts que les universités, notamment la Sorbonne, qui restait encore fortement ancrée dans la tradition scolastique et sous l'influence de l'Église. » ChatGPT « ... dans une large mesure, les universités, et en particulier la Sorbonne, étaient des bastions de la réaction cléricale au XVIIIe siècle. » ChatGPT

C'est pour cela que la Révolution a supprimé les universités.

<sup>15</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/Nicolas\\_de\\_Condorcet#Biographie](https://fr.wikipedia.org/wiki/Nicolas_de_Condorcet#Biographie)

<sup>16</sup> En 1770, « ... à l'occasion d'un voyage à Ferney, il noue une amitié durable avec Voltaire. » [https://fr.wikipedia.org/wiki/Nicolas\\_de\\_Condorcet#Biographie](https://fr.wikipedia.org/wiki/Nicolas_de_Condorcet#Biographie)

<sup>17</sup> Badinter, chapitre 2, « L'engagement (1770-1774). L'affaire du chevalier de la Barre ». La Barre a été réhabilité par la Convention le 15 novembre 1793.

E. et R. Badinter, *Condorcet. Un intellectuel en politique*, Paris, Fayard 1988 (Le Livre de Poche, 1990).

Condorcet, *Cinq mémoires sur l'instruction publique*, Paris, Garnier-Flammarion, 1993.

Condorcet, *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*, suivi de « Fragment sur l'Atlantide », Paris, Garnier-Flammarion, 1998.

Catherine Kintzler, préface de Jean-Claude Milner, *Condorcet, L'instruction publique et la naissance du citoyen*, Paris, Minerve, 2015.

## Séance 6 : Kant, « Ose savoir ! »

### Introduction

« [1] Accéder aux Lumières consiste pour l'homme à sortir de la minorité où il se trouve par sa propre faute. Être mineur, c'est être incapable de se servir de son propre entendement sans la direction d'un autre. L'homme est par sa propre faute dans cet état de minorité quand ce n'est pas le manque d'entendement qui en est la cause mais le manque de décision et de courage à se servir de son entendement sans la direction d'un autre. *Sapere aude!* "Ose savoir!" Aie le courage de te servir de ton propre entendement! Telle est la devise des Lumières. [2] La paresse et la lâcheté sont les causes qui font qu'un aussi grand nombre d'hommes préfèrent rester mineurs leur vie durant, longtemps après que la nature les a affranchis de toute direction étrangère... ; et ces mêmes causes font qu'il devient si facile à d'autres de se prétendre leurs tuteurs. Il est si aisé d'être mineur! Avec un livre qui tient lieu d'entendement, un directeur de conscience qui me tient lieu de conscience, un médecin qui juge pour moi de mon régime, etc., je n'ai vraiment pas besoin de me donner moi-même de la peine. Il ne m'est pas nécessaire de penser, pourvu que je puisse payer; d'autres se chargeront bien pour moi de cette ennuyeuse besogne. Les tuteurs, qui se sont très aimablement chargés d'exercer sur eux leur haute direction, ne manquent pas de faire que la partie de loin la plus grande de hommes (avec le beau sexe tout entier), tient pour très dangereux le pas vers la majorité, qui est déjà en lui-même pénible. Après avoir abêti leur bétail et avoir soigneusement pris garde de ne pas permettre à ces tranquilles créatures d'oser faire le moindre pas hors du chariot 1 où ils les ont enfermées, ils leur montrent le danger qui les menace si elles essaient de marcher seules. Or, ce danger n'est vraiment pas si grand, car elles finiraient bien par apprendre à marcher après quelques chutes; seulement, un exemple de ce genre rend timide et dissuade ordinairement de faire d'autres essais. [3] Il est donc difficile pour chaque homme pris individuellement de s'arracher à la minorité qui est presque devenue pour lui une nature. Il y a même pris goût et il est pour le moment réellement incapable de se servir de son propre entendement, parce qu'on ne lui en a jamais laissé faire l'essai. Préceptes et formules, instruments mécaniques permettant un usage raisonnable ou plutôt un mauvais usage de ses dons naturels, sont les entraves 2 qui perpétuent la minorité. Celui-là même qui les rejetterait ne franchirait le plus étroit fossé que d'un saut encore mal assuré, parce qu'il n'est pas habitué à une semblable liberté de mouvement. C'est pourquoi il n'y a que peu d'hommes qui soient parvenus à s'arracher à la minorité en exerçant eux-mêmes leur esprit et à marcher malgré tout d'un pas sûr.

[4] Mais qu'un public s'éclaire lui-même, voilà qui, au contraire, est possible; c'est même presque inévitable pourvu qu'on lui en laisse la liberté. Alors, en effet, il se trouvera toujours, même parmi les tuteurs attitrés de la grande masse, quelques hommes pensant par eux-mêmes, qui, après avoir eux-mêmes secoué le joug de la minorité, répandront autour d'eux le sens d'une appréciation raisonnable de sa propre valeur et de la vocation de chaque homme à penser par soi-même. Remarquons ici que le public, qui a été auparavant maintenu par eux sous ce joug, les force ensuite eux-mêmes à y rester, par une rébellion, quand il y est poussé

par quelques-uns de ses tuteurs, eux-mêmes totalement incapables d'accéder aux Lumières; tant il est dommageable d'inculquer des préjugés, parce qu'ils finissent par se venger contre ceux-là mêmes qui en ont été les auteurs ou contre leurs devanciers. C'est pourquoi un public ne peut parvenir que lentement aux Lumières. Une révolution peut bien entraîner la chute du despotisme personnel et de l'oppression née de la soif de richesses et de domination, mais jamais une vraie réforme du mode de penser; au contraire, de nouveaux préjugés serviront, aussi bien que les anciens, de lisières à la grande masse sans pensée. [5] Or, pour propager les Lumières, il n'est rien requis d'autre que la liberté; et, à vrai dire, ce qu'il y a de plus inoffensif sous ce nom, à savoir la liberté de faire un usage public de sa raison dans tous les domaines. Mais j'entends à présent crier de tous côtés: Ne raisonnez pas! L'officier dit: « Ne raisonnez pas, faites les manœuvres ! » Le fonctionnaire des finances: « Ne raisonnez pas, payez! » Le prêtre: « Ne raisonnez pas, croyez! » (Il n'y a qu'un seul maître au monde qui dise: « Raisonnez autant que vous voudrez et sur tout ce que vous voudrez, mais obéissez! ») Dans tous les cas, la liberté est limitée. Or, quelle limitation fait obstacle aux Lumières? Laquelle n'est pas un obstacle mais peut-être même les favorise? – Je réponds: il faut que l'usage public de la raison soit toujours libre et lui seul peut répandre les Lumières parmi les hommes... »<sup>18</sup>.

### **Lecture suggérée**

Kant, « Réponse à la question : “Qu'est-ce que les Lumières”, texte et analyse critique, Paris, Hatier, 2015.

---

<sup>18</sup> Kant, « Qu'est-ce que les Lumières ? » (1984), extrait.